

Les enseignants doivent défendre leurs retraites avec les autres salariés ! Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !

Le rapport Moreau sur l'avenir des retraites est sans équivoque : l'équilibre financier des régimes apparaît toujours comme la préoccupation principale et un nouvel allongement de la durée de cotisations est à l'ordre du jour car comme le dit le matraquage médiatique « on vit plus longtemps... ». Cette réforme inique est dans le droit fil de celles de la droite en 1993, 2003 et 2010. La CGT la combattra comme elle a combattu les précédentes en proposant la mobilisation la plus forte possible et des solutions qui défendent l'intérêt des salariés !



Les fonctionnaires et les enseignants particulièrement visés :

Il se trouve que les pistes du rapport Moreau si elles sont inquiétantes pour tout le monde du travail, préparent un sort particulier aux fonctionnaires en général et aux enseignants en particulier. En effet il est préconisé de remettre en cause les règles de calcul des pensions de la fonction publique au motif de l'équité avec le privé ! Or la CGT a calculé que les pensions du public et du privé sont quasiment équivalentes. Le motif de l'équité est donc une manipulation odieuse consistant à monter les salariés les uns contre les autres en imposant un nivellement par le bas en fin de compte!

En effet, le rapport propose de ne plus calculer la retraite des fonctionnaires à partir du point d'indice, mais de partir d'un montant de rémunération dans lequel serait intégrée une part des primes. Les

montants des dernières années seraient ensuite revalorisés pour le calcul de la retraite au niveau ou sous le niveau de l'inflation. C'est une reprise de la méthode de calcul du privé (la revalorisation du « salaire porté au compte »). Pour baisser les pensions futures des actifs, il suffira de décider de revaloriser sous l'inflation les salaires pris en compte pour le calcul de la retraite.

L'objectif final est de pouvoir baisser ensemble les retraites du public et du privé.

Les catégories de fonctionnaires n'ayant pas, ou très peu, de rémunération indemnitaire, comme par exemple les enseignants ou les agents des collectivités locales seraient les grands perdants d'un mode de calcul sur 10 ans. Ils pourraient perdre 10% du niveau de leur pension !



La retraite : l'affaire de tous !

Bien sûr certains jeunes salariés pourraient rétorquer que la retraite c'est pour plus tard et que ce n'est pas le souci d'actualité ...Attention ce serait une erreur fatale à une époque où le gouvernement et le patronat ne cessent de dégrader toujours plus cet acquis social essentiel qu'est notre système de répartition pour faire prospérer le business des retraites supplémentaires par « capitalisation » qui ne représentent actuellement que 4 % des cotisations et 2,3% des prestations mais qui fait saliver les banques et les assurances.

Rappelons aussi que cette réforme a un effet différé : ce sont donc les jeunes salariés qui seront les plus

touchés par les nombreux effets nuisibles de cette réforme. Or, avec une durée d'études qui ne cesse de s'allonger (comme la fameuse « mastérisation » des concours contre laquelle la CGT Educ'action s'insurge) **c'est vers l'âge de 69 ans que partirait un collègue ayant été lauréat du concours à 25 ans ! C'est inacceptable !** Notons d'ailleurs que le fameux argument du « on vit plus longtemps, on travaille plus longtemps » commence à sentir le réchauffé lorsqu'on sait que l'espérance de vie en bonne santé vient de baisser d'un an du fait du stress au travail et des dégâts de la précarité ...



Bien sûr il y a une cohérence entre l'emploi, les salaires et les retraites !

**Plus d'emplois, des salaires plus élevés c'est plus d'argent pour les retraites !
Mais l'austérité est l'alpha et l'oméga de toute la politique gouvernementale qui se plie aux diktats du Medef et de l'UE avec un fil rouge : rogner sans cesse sur les acquis sociaux en faisant de l'emploi précarisé, des salaires compressés et des retraites dégradées les variables d'ajustement qui maintiennent les marges de profit des actionnaires**



La CGT propose ses solutions qui sont diamétralement opposées mais qui permettent un financement viable et pérenne des retraites alors même que les gouvernements imposent tous les 3 ans des contres-réformes antisociales sensées à chaque fois résoudre la question définitivement sans jamais y parvenir!

Voici, de façon non exhaustive, quelques propositions de la CGT :

- ➔ La CGT propose de supprimer les exonérations patronales et d'instaurer la double modulation des cotisations patronales : cela rapporterait environ 10 Milliards d'euros aux caisses de retraites.
- ➔ La CGT propose de mettre à contribution les revenus financiers des entreprises : cela rapporterait 20 Milliards d'euros.
- ➔ La CGT propose d'imposer le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : cela rapporterait un solde positif de 5 Milliards d'euros dès 2015 et près de 10 Milliards en 2020...

**Meeting régional retraite de la CGT
Jeudi 5 septembre 14h dock d'Aubervilliers**

**Grève et Manifestation Salaire-Emploi-Retraire
mardi 10 septembre**



Tract retraite
Septembre 2013

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, M.)..... Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél..... mél.....

Grade ou corps..... Discipline :

Lieu d'exercice.....

Code postal commune